



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM 2024-004

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la prochaine séance du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville se déroulant le 8 octobre 2024 à 20h00 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, les membres du conseil statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure No. DM 2024-004

Propriétaires : M. Jonathan Décarie

Adresse : 8, rue Joanie

Zone : R-201

Nature de la demande : La demande vise à autoriser une hauteur de 6,64 m pour un garage isolé alors que la réglementation prévoit une hauteur maximale de 6 m pour les garages privés isolés. Un dépassement de 0,64 m est donc à autoriser. Aussi, la superficie du garage, comprenant l'abri auto, est de 104,05 m², soit 29,05 m² de trop par rapport à la superficie maximale permise de 75 m² pour les garages privés isolés.

Lors de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 12^e jour de septembre 2024.

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur sa page Facebook en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 15 heures et 17 heures ce 12^e jour de septembre 2024.

Nancy Corriveau

Directrice générale et greffière-trésorière

Hôtel de ville

121, Rang Cyr, Saint-Cyprien-de-Napierville, Québec J0J 1L0

Tél. : 450-245-3658 Fax :450-987-0165

Info@st-cypriendenapierville.com